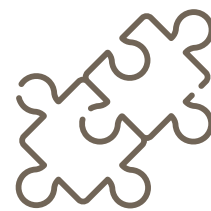


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°4

AVRIL-MAI 2021



P. 2

**LES BEAUX JOURS
N'ARRIVENT PAS SEULS,
ALLONS LES CHERCHER !**

P. 6

**LES BONNES
PRATIQUES
DU TRI SÉLECTIF**

P. 10

**DANS LES
EHPAD, ON NE
S'ENNUIE PAS !**

P. 13

**LETTRE
D'HOMMAGE À
PATRICE BÉROT**



Châtelaudren - Plouagat

Édito



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

05 VIE LOCALE

COMMERCE & ARTISANAT

ENVIRONNEMENT

VIE SCOLAIRE

PÉRISCOLAIRE

SOCIAL

CHANTIERS & TRAVAUX

14 VIE MUNICIPALE

HOMMAGE À PATRICE BÉROT

CONSEILS MUNICIPAUX

CMJ

17 URBANISME

18 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

19 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères concitoyennes, chers concitoyens, les premiers mois de l'année sont souvent le moment privilégié pour une collectivité locale de se pencher sur sa situation financière.

L'année 2021 n'échappe pas à la règle et peut-être encore moins que les autres années tant les contextes, national et sanitaire, rendent l'exercice difficile de faire une analyse prospective.

La première étape du cycle budgétaire annuel est constituée par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui a eu lieu lors du conseil municipal du 5 mars. Il s'effectue sur la base d'un rapport faisant état des orientations budgétaires de l'année en cours, des engagements pluriannuels envisagés, de l'évolution des taux de fiscalité locale et de la dette.

L'objectif de ce débat est d'esquisser les priorités pour construire le budget primitif 2021 voire les suivants mais c'est aussi et surtout l'occasion d'informer les conseillers municipaux et la population sur l'évolution financière de la collectivité en intégrant les projets communaux à venir.

Mais avant cela, un retour sur l'année 2020 s'impose puisque l'année a été marquée par une forte dégradation des finances des collectivités locales toutes impactées par la crise sanitaire.

Ainsi, pour ne parler que des communes, leurs recettes de fonctionnement ont décliné de 0,6 % alors que leurs dépenses de fonctionnement ont crû de 1,1 %. Soit une forte baisse de l'épargne brute (ce qu'il reste pour autofinancer les nouveaux investissements) de 10,3 %. En conséquence, l'investissement des communes a suivi la même pente en 2020 avec une chute de 13,7 %.

QU'EN EST-IL À L'ÉCHELLE DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ?

L'exercice 2020 nous a permis de dégager un excédent global de 2 077 030 €, cumul des excédents de fonctionnement (880 141 €) et d'investissement avant reports (+ 1 196 889 €).

À l'issue de cet exercice budgétaire, la commune pouvait mobiliser une épargne brute de 682 494 € et d'une épargne nette de 499 441 € (après déduction du remboursement du capital de l'emprunt).

DÉPENSES		ANALYSE CA 2020		RECETTES	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 828 540,87 €	Capacité d'autofinancement		Recettes réelles de fonctionnement	3 511 034,90 €
Autofinancement		Épargne nette	499 440,99 €	Autofinancement	682 494,03 €
Épargne brute	682 494,03 €	Remboursement emprunt	183 053,04 €	Divers	1 671 905,28 €
Travaux	1 527 172,55 €				



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Directeur de la rédaction : Thibault Le Provost

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Thibault Le Provost, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Alain Trépard, Aline Le Roy, Isabelle Le Chanu, Sophie Le Bonhomme

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Calligraphy Print

Conception, rédaction et mise en page :

Mairie de Châtelaudren-Plouagat
Téléphone : 02 96 74 10 84

Crédit photos et illustrations :

Isabelle Le Chanu, Thibault Le Provost, Daniel Turban, Sylvie Mével Rault, associations, commerces, écoles et presse locale.

Dépôt légal : Avril 2021

À noter que si notre épargne brute est en forte diminution par rapport à 2019 (- 456 409 €), cette évolution n'a rien d'anormale quand on sait que :

- notre commune avait bénéficié de recettes exceptionnelles en 2019 liées à la vente d'immeubles pour près de 347 000 € faisant que la diminution « réelle » de l'épargne brute n'est plus que de 132 318 € ;
- de plus, la crise sanitaire a impacté le budget 2020 pour un montant de 121 000 € avec des dépenses supplémentaires de 40 200 € et des pertes de recettes de 80 900 €.

La situation financière de notre commune demeure donc particulièrement saine et favorable surtout si on la compare avec celle de communes de la même strate (population de 3 500 à 5 000 habitants, données 2019).

Autre donnée comptable plus que rassurante : le délai de désendettement de notre commune c'est-à-dire le nombre total d'années qu'il faudrait à une collectivité locale pour effacer sa dette si aucun investissement n'était réalisé dans ce même laps de temps. Pour Châtelaudren-Plouagat, il est de 3,31 ans. Sachez qu'un seuil critique est atteint au-delà de 12 ans et que le délai de désendettement a augmenté cette année (1,73 années en 2019) avec le recours à un emprunt de 410 000 € pour participer au financement de la maison médicale.

Pour autant, sachez aussi que les intérêts de la dette sont en constante diminution depuis 2017 et qu'entre 2021 et 2026 ils devraient encore baisser de 37 % si aucun nouvel emprunt n'est contracté.

DE QUOI SERA FAITE L'ANNÉE 2021 ET LES SUIVANTES ?

Si notre visibilité financière est forcément limitée surtout dans le contexte économique et sanitaire actuel, il n'empêche que nous travaillons à construire

	Châtelaudren-Plouagat 2019		moyenne de la strate
	en milliers d'euros	euros par habitant	
TOTAL PRODUIT DE FONCTIONNEMENT	4 003	1 017	1 069
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 254	827	927
dont charges de personnel	1 714	436	446
RÉSULTAT COMPTABLE	745	189	142
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	2 262	575	460
SUBVENTIONS REÇUES	443	112	75
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 911	486	480
dont dépenses d'équipement	1 679	427	372

Sources : impots.gouv.fr

notre avenir avec un certain optimisme. Pour 2021, nous envisageons de réaliser pour un peu plus de 3 millions d'euros d'investissements sur notre territoire dont environ 2,7 millions d'investissements nouveaux si on retire les restes à réaliser 2020 en dépenses d'investissement. Ce ne sont que des orientations à ce jour et je reviendrai vers vous lors de mon prochain édito pour vous détailler le contenu de nos futurs projets communaux.

Pour information, et si nous nous projetons jusqu'en 2026, nous avons identifié pour plus de 10 millions d'euros d'investissements à réaliser pour peu que nous ayons la capacité à les financer et donc à condition que nous soyons toujours en mesure de lever des subventions, de maintenir notre fiscalité locale à un niveau attractif et sans alourdir le service de la dette.

C'est toute l'histoire que nous avons à écrire ensemble jusqu'en 2026 : vos élus y prendront pleinement leur part en étroite concertation avec vous !

Pour finir mais tout en restant sur la fiscalité, cette fois-ci des ordures ménagères, sachez que le conseil communautaire, lors de sa séance du 26 janvier 2021, a décidé dans sa majorité d'instituer et de percevoir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur l'ensemble des 27 communes de Leff Armor Communauté à compter du 1^{er} janvier 2022 en lieu et place de la

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) prélevée sur 12 communes dont la nôtre.

Cinq élus communautaires de Châtelaudren-Plouagat ont voté contre ce passage à la TEOM. Nous savons bien sûr qu'il n'y avait pas de mesure idéale et que la REOM présentait elle aussi des inconvénients mais nous estimons qu'elle disposait de suffisamment d'avantages pour espérer conserver ce mode de prélèvement (notamment la transparence du coût du service déchets vis-à-vis de l'usager et son caractère incitatif à trier toujours plus) alors que la TEOM manque de lisibilité (paiement avec les taxes foncières sur la valeur locative de la propriété) et ne s'appuie sur aucune logique environnementale (paiement sans lien avec le niveau des déchets produits ce qui veut dire que sur une même commune, dans un même quartier, une même rue, chaque usager paiera un tarif différent pour un service rendu identique).

En attendant de vous retrouver au quotidien ou à travers ces lignes au mois de juin, je souhaite, comme vous, que nous nous allions vers des jours meilleurs : sur le plan météorologique, je n'en doute pas avec l'arrivée du printemps ; sur le plan sanitaire, je l'espère vivement pour que nous puissions retrouver au plus vite un rythme de vie et un emploi du temps enfin choisis et non subis.

Olivier Boissière
Maire de Châtelaudren-Plouagat

Retour en images sur...

LA VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PENDANT LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 16 MARS



LE TEST DU JEU DE PISTE DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Après une phase de repérage et d'écriture de scénario, les premiers tests grandeur nature du nouveau jeu de piste conçu par l'Équipe Ludique, ont eu lieu jeudi 1^{er} avril. Une dizaine de volontaires ont pu déambuler dans la commune et le découvrir en avant première.



LA DÉPOSE DU COQ DE L'ÉGLISE SAINT-MAGLOIRE DE CHÂTELAUDREN

Le Coq qui veillait jusqu'ici sur la Petite Cité de Caractère de Châtelaudren a été déposé le 8 mars.

La commune le garde précieusement en attendant qu'il retrouve un jour sa place.



LA COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La commémoration du 19 mars 1962 a eu lieu au monument aux morts de Plouagat : dépôt de gerbes et lecture du message de Mme Darrieussecq, ministre déléguée aux anciens combattants.



LES BONHOMMES DE NEIGE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

Mercredi 10 février, les habitants de Châtelaudren-Plouagat ont été invités à publier les photos de leurs « invités » sur la page facebook de la commune.

Plusieurs habitants se sont prêtés au jeu ! Retrouvez toutes les photos et les actus de la commune en suivant la page : www.facebook.com/chatelaudren.plouagat

Leff Armor Communauté solidaire des entreprises du territoire

3 mesures phares ont été mises en place pour apporter un soutien aux entreprises locales :

LE FOND D'ACCOMPAGNEMENT AU CONSEIL POUR LES TPE

Prise en charge d'une mission de conseil et d'accompagnement par un expert : ressources humaines, stratégie, marketing, finances, numérique.

L'AIDE AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE EN 2020

Octroi d'une subvention de 1 000 €

LE PASS COMMERCE ARTISANAT NUMÉRIQUE

Un dispositif d'accompagnement pour un projet numérique, attribué aux mêmes conditions que le Pass Commerce Artisanat

PLUS D'INFOS :
www.leffarmor.fr



REPRISES

Ils viennent de s'installer

Jardin Délice

Après trente-huit ans au service du commerce local, Mireille Bellanger peut depuis le 28 février profiter d'une retraite bien méritée.

Si une page se tourne pour Mireille, une autre s'ouvre pour Marie-Pierre Le Roy. C'est avec la même exigence de qualité qu'elle propose une variété de produits : épicerie fine, primeurs avec une sélection de produits locaux, crèmerie, vins.

PLUS D'INFOS :

Jardin Délice
7 Bis place des Sapeurs Pompiers
Ouvert tous les jours
sauf le mardi et le dimanche
Tél. 02 96 74 28 50

Pharmacie du Leff



M. Goulven Héлары est le nouveau gérant la Pharmacie du Leff à Plouagat.

PLUS D'INFOS :

Pharmacie du Leff
41 rue de Saint-Brieuc
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 19h30 et un samedi sur deux
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
Tél. : 02 96 74 10 34

À CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

**Je soutiens
MES COMMERÇANTS,
PRODUCTEURS
& ARTISANS LOCAUX**

JE CONSOMME LOCAL !

Châtelaudren - Plouagat
[WWW.CHATELAUDREN-PLOUAGAT.FR](http://www.chatelaudren-plouagat.fr)

Retrouvez la liste des commerçants, artisans & producteurs de la commune :
www.chatelaudren-plouagat.fr

Pause Café Chez Vieille Calèche



Sylvain Callec a repris il y a quelques mois le Bar Tabac Pause Café, ancien « Rendez-vous des chasseurs ».

PLUS D'INFOS :

Pause Café Chez Vieille Calèche
10 Grande Rue
Tél. 02 96 74 28 50

Mèl et démèle : salon de toilettage pour chiens et chats

À partir du 6 avril, les propriétaires de chiens et chats toutes races et toutes tailles pourront emmener leurs animaux de compagnie se faire bichonner dans le nouveau salon situé rue Pasteur. L'établissement proposera également de nombreux accessoires à la vente.

PLUS D'INFOS :

Mèl & Démèle
9 rue Pasteur
Tél. : 06 68 67 43 03
meletdemele@gmail.com
www.meletdemele.fr



DÉCHETS

Les bonnes pratiques du tri sélectif

À Chatelaudren-Plouagat, les ordures ménagères sont collectées au porte-à-porte toutes les 2 semaines, en alternance avec la collecte sélective d'emballages et de papier.

Un peu de relâchement est observé sur la commune de Chatelaudren-Plouagat depuis quelques mois. Près de 25% des emballages recyclables collectés sur la commune sont refusés au centre de tri. Afin de retrouver une meilleure performance de recyclage, n'oubliez pas ces quelques gestes simples :

- 1 DANS MA POUBELLE JAUNE :**
je dépose mes déchets recyclables en vrac, sans les imbriquer et non dans des sacs noirs. Les sacs noirs sont automatiquement refusés au centre de tri. Des sacs jaunes sont distribués à l'unité en Mairie, uniquement en dépannage.
- 2 DANS MA POUBELLE MARRON :**
je dépose en sacs bien fermés tout ce que je n'ai pas réussi à trier.
- 3 DÈS QUE MON BAC EST VIDÉ :**
je le ramasse, je ne le laisse pas en bordure de route ou sur le trottoir.

LE CALENDRIER DE COLLECTE

Un calendrier de collecte peut vous être fourni sur demande à la Mairie ou à l'accueil de Leff Armor communauté, ou sur www.leffarmor.fr/le-service-de-collecte-en-porte-a-porte

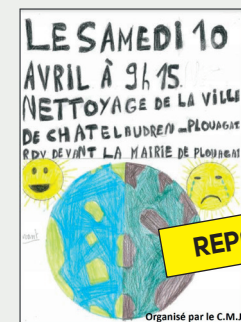


LES AGENTS SENSIBILISÉS AUX BONNES PRATIQUES

Une Information sur le tri des déchets a été apportée aux agents par Leff Armor Communauté début février. Des poubelles spécifiques ont été installées dans les restaurants scolaires, les classes et les garderies. Le tri pourra désormais se faire de façon optimale.

Bientôt 8 conteneurs enterrés sur la commune

L'implantation de 2 blocs de 4 conteneurs enterrés est prévue place du Général De Gaulle et place du 18 mars 1962. (flux ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers recyclables, verre).



Journée de nettoyage

La journée de nettoyage de la ville organisée par le CMJ, initialement prévue le 10 avril à 9h15 est reportée à une date ultérieure.

Nouveaux horaires à la déchèterie

Depuis le 1^{er} avril, la déchèterie est ouverte aux particuliers le **lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.** (fermeture le 1^{er} mercredi matin de chaque mois.



Les élèves en visite au centre de tri de Ploufragan

En janvier, les élèves de la classe de CE2-CM1 de Mme Pinçon ont visité le centre de tri Générès de Ploufragan. Divisés en deux groupes, ils ont visité le centre de tri, trié des déchets (sous formes d'étiquettes), puis ont abordé le circuit du recyclage à l'aide d'un petit jeu pour identifier les produits les plus néfastes pour l'environnement en termes de déchets.

RESSOURCES

L'EAU : à nous de la préserver !

65% de l'eau potable consommée est produite sur le territoire, complétée par un achat d'eau au niveau départemental. Focus sur cette compétence intercommunale et ses enjeux.

LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau distribuée est contrôlée tout au long de son parcours. Des prélèvements sont régulièrement effectués par Leff Armor et ses exploitants. Ces contrôles sanitaires sont complétés par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La qualité des milieux naturels dépend de la performance des systèmes d'assainissement.

UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Leff Armor Communauté assure :

- La production et la distribution en eau potable,
- La gestion de 23 systèmes d'épuration en assainissement collectif,
- La définition et la mise en oeuvre des travaux d'investissement en eau et assainissement,
- L'accompagnement des projets en assainissements non collectifs

UN NOUVEL ENJEU

Certaines installations vétustes datent des années 70-80 et entraînent plus de 25% de pertes en eau, alors que l'eau devient une ressource rare à certaines périodes de l'année, même sur notre territoire. Une amélioration des systèmes d'épuration vise au maintien de la qualité des cours d'eau.

LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026

L'eau est un bien commun vital et précieux : à nous de la préserver ! Pour sa qualité, des investissements en eau potable et assainissement collectif sont nécessaires : 2,2 M€/an pour l'eau potable et 3,1 M€/an pendant 6 ans pour l'assainissement collectif. Pour répondre à de tels enjeux financiers et environnementaux, ces compétences sont intercommunales.

LA FACTURATION

En payant l'eau, vous contribuez à...

- la production
- l'investissement,
- l'exploitation et l'entretien des infrastructures

Et vous investissez pour...

- la préservation de la ressource,
- la distribution d'une eau de qualité à partir des ressources locales
- l'assainissement, le maintien de la qualité des cours d'eau par une amélioration des systèmes d'épuration.

PLUS D'INFOS :

Leff Armor communauté :
Tel. : 02 96 79 77 97
service-eau@leffarmor.fr
www.leffarmor.fr

La lutte contre le frelon asiatique

À compter de cette année, votre commune et Leff Armor Communauté vont participer financièrement à la destruction des nids de frelons asiatiques.

- 1 Signalez toute présence suspecte de nid à la mairie qui enverra un agent référent s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.
- 2 La mairie vous communiquera les noms des entreprises que vous pourrez contacter pour procéder à la destruction du nid.
- 3 Vous réglez la facture.
- 4 Vous transmettez la facture acquittée à la mairie qui vous remboursera 2/3 de son montant TTC, à hauteur de 60 €.

En fin d'année, la mairie se fera rembourser 50% de sa participation par Leff Armor Communauté.

En ce début d'année, vous pouvez également procéder au piégeage des frelons. Pour la fabrication des pièges, renseignez-vous auprès de la mairie, de vos voisins ou amis apiculteurs ou tout simplement sur internet.

PLUS D'INFOS

www.fredon-bretagne.com

Les chiffres de Leff Armor Communauté

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

- 18 000 abonnés
- 1000 km de réseau
- 6 stations de production
- 15 réservoirs

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 9 800 branchements
- 23 stations d'épuration
- 196 km de réseau eaux usées

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- 8 200 systèmes d'assainissement non collectif



CONCOURS

Kan ar Bobl, le chant du peuple

Les enfants des classes bilingue ont participé au traditionnel concours de chant en breton Kan Ar Bobl qui fête ses 50 ans !

Malgré la crise sanitaire, **Kan Ar Bobl, le chant du peuple** en breton, a proposé une manière originale de maintenir cet évènement, en permettant aux élèves de concourir d'une part, et de garder le lien avec les autres établissements bretons d'autre part. Les participations filmées de nos chanteurs en herbe ont été mises en ligne sur la page Facebook de l'association.

Chaque classe a donc été enregistré en vidéo en train de chanter par un professionnel. Le petit plus de cette année est que nous pouvons tous voter pour notre groupe favori (en likant la vidéo) en parallèle du Jury officiel.

Désormais, à vous de voter pour la classe de la commune **en vous rendant sur la page facebook @kan.arbobl**



Le Carnaval

Avant les vacances scolaires de février, les maternelles du site de Châtelaudren ont fêté le carnaval. Les costumes et les sourires étaient de sortie pour l'occasion.



La semaine du court métrage

La classe de PS-MS de l'École Primaire Publique de Châtelaudren-Plouagat a participé à la semaine du court métrage. La classe a visionné 8 petits films d'animation et a adoré « les démons de Ludwig » : animation en noir et blanc sur Beethoven luttant contre sa surdité par le biais de 2 petits personnages dans sa tête. C'était l'occasion de découvrir des univers artistiques peu vus à la télévision.



La chasse aux œufs de Pâques

Vendredi 2 avril, les enfants de l'école maternelles du site de Châtelaudren se sont rendus à l'étang où une chasse à l'œuf était organisée pour eux. Chaque groupe devait trouver 10 œufs en plastique à différents endroits autour de l'étang. Malgré les températures un peu fraîches, les enfants ont pris beaucoup de plaisir à chercher et à marcher près de 2 km et ils ont pu échanger leur butin contre de vrais œufs en chocolat...

Inscriptions 2021-2022

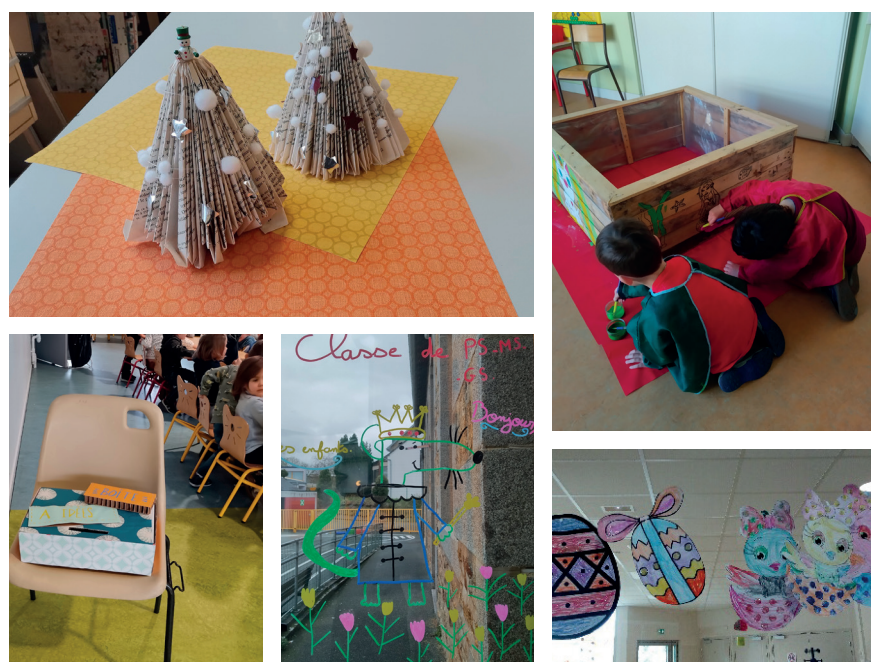
Les inscriptions des enfants à l'école primaire publique de Châtelaudren-Plouagat pour la rentrée de septembre 2021 peuvent se faire dès à présent au secrétariat de la mairie de Plouagat. Vous pouvez contacter Mme PARANT, la directrice de l'école, pour une prise de contact et afin qu'une visite des locaux vous soit proposée. Pour rappel, tous les enfants de 2018 doivent faire leur rentrée au plus tard le 2 septembre 2021.

PLUS D'INFOS

Mairie : 02 96 74 10 84 - École : 02 96 74 18 60 ou 07 56 06 00 79

ACTIVITÉS

Les activités des garderies et accueils périscolaires



Peinture, décoration, recyclage... Après leur journée d'école, les enfants accueillis dans les garderies de la commune participent avec plaisir à l'embellissement des lieux communs.

Depuis le mois de décembre les enfants sont bien occupés dans les garderies. Nos petits artistes ont confectionné de jolis sapins en papier (avec des livres hors d'usage récupérés à la bibliothèque), participé à la décoration du restaurant scolaire à l'occasion du menu « nouvel an chinois », et embelli les

vitres de la garderie et les futurs carrés potagers (Châtelaudren) par de beaux dessins. Ils ont également confectionné des boîtes pour les restaurants scolaires afin que les enfants des écoles puissent y déposer leurs idées. Elles seront ouvertes lors de la prochaine commission menus (voir ci-contre).



Nos agents

Tous les jours, à partir de 7h15 et jusqu'à 18h45, Lydia (photo du haut) et Nadine, nos deux responsables des garderies, accueillent quotidiennement les enfants sur les 2 sites de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat.



Pendant les vacances scolaires, les agents sont mobilisés

Lundi 8 février, les agents concernés ont reçu une formation sur un concept de nettoyage permettant d'utiliser moins de produits, moins d'eau, et sur l'utilisation d'outils ergonomiques optimisant le nettoyage des surfaces tout en diminuant les risques de mauvaises postures des agents.

Les classes et salles communes qui en avaient besoin ont bénéficié d'un nettoyage approfondi.

Côté équipement, les 40 chaises de la salle des mariages de Châtelaudren ont également repris un coup d'éclat...

La commission « menus »

Tous les deux mois, la commission « menus », composée de parents d'élèves des écoles (publiques/privée, d'élus et du responsable de cuisine se réunit pour valider les repas de nos enfants

Chaque jour, 1 à 2 produits composant les repas (et notamment les fruits) sont bio, et un menu végétarien est introduit toutes les semaines

Les parents qui désirent participer aux prochaines commissions sont invités à se faire connaître en Mairie.



NOS AINÉS



Dans les EHPAD, pas le temps de s'ennuyer !

Malgré la crise sanitaire, la vie continue dans les EHPAD de Châtaudren-Plouagat. Faisons le point sur la situation au 31 mars 2021.

LA VACCINATION :

Tous les résidents et personnels soignants qui le souhaitent ont pu être vaccinés avec le vaccin PFIZER. Cette vaccination contre la Covid 19 s'est bien déroulée pour tous car il n'y a pas eu de réaction anormale pour aucune personne après vaccination. Une troisième campagne a eu lieu ce mercredi 31 mars puis trois semaines plus tard à destination des résidents nouveaux entrants et du personnel non encore vacciné.

LES ANIMATIONS :

Nos deux animatrices font leur possible pour que la vie des résidents soit des plus agréables à l'intérieur des EHPAD. Une Gazette a ainsi été réalisée dans nos deux structures permettant de matérialiser et se rappeler les activités qui ont eu lieu, les anniversaires qui ont été fêtés !

LE RECRUTEMENT :

L'infirmière coordinatrice Mme GUENU Rachel a commencé son travail à l'EHPAD GUY MAROS. Nous lui souhaitons la bienvenue ! Une procédure est en cours pour recruter également un cuisinier sur ce même site.

LES VISITES :

Elles se déroulent sur rendez-vous. Il convient de contacter les EHPAD avant de venir visiter nos aînés. Les gestes barrières sont bien sûr toujours obligatoires et doivent être respectés pour que les visites puissent perdurer dans l'intérêt de tous résidents et personnels.

PLUS D'INFOS :

EHPAD Guy Maros : 02 96 74 15 80
Résidence du Leff : 02 96 74 19 78

CCAS

De nouvelles règles d'hygiène pour l'aide alimentaire

Le Centre d'Aide Alimentaire de Guingamp a informé le CCAS que de nouvelles règles d'hygiène s'imposent pour le transport des denrées alimentaires (le frais et le surgelé), qui devront dorénavant être séparées et transportées dans des glacières isothermes.

La Commune de Châtaudren-Plouagat va acheter des glacières pour répondre, comme il se doit, à cette demande. Pour limiter l'achat d'un nombre trop important de glacières, toutes les personnes mobiles sollicitant le CCAS pour une aide alimentaire se verront, dès le début du mois d'avril, invitées à se rendre directement à Guingamp au Centre d'Aide Alimentaire (situé Rue du 48^e RI) pour récupérer leur colis. Elles devront se munir de glacières ou de sacs isothermes.

Il est rappelé que toute personne qui ne peut aller chercher son colis alimentaire en mairie ou au Centre d'Aide Alimentaire doit prévenir la secrétaire de mairie 24 heures à l'avance au risque, si elle ne le fait pas, de voir la livraison des colis suivants suspendue voire annulée (si les oublis sont récurrents).

La secrétaire de mairie n'appellera plus les personnes qui ne sont pas venues chercher leur colis en dehors du créneau horaire imparti à savoir entre 15h et 17h. Ce créneau est fixé dans la suite logique du fait que les aliments frais et surgelés ne peuvent pas être conservés plus de 2 heures dans une glacière.



coqueliko / roudennbourtik / lamien

JEUNESSE

Patrick Solo veille pour la mission locale

Patrick SOLO, maire adjoint en charge de la jeunesse a été désigné pour assurer le rôle de « veilleur municipal ».

En relation avec la Mission Locale Ouest Côtes-d'Armor (MLOCA), le rôle du veilleur municipal est d'identifier et de relayer des situations de jeunes de 16 à 29 ans qui nécessitent un accompagnement en matière d'orientation scolaire, de recherche d'emploi, de formation qualifiante et d'aide à la mobilité.

Le but de ce partenariat est de renforcer les liens entre la MLOCA et la commune, mais aussi de lutter contre toutes les formes d'isolement et d'inégalité pouvant impacter les jeunes de 16 à 29 ans.

PLUS D'INFOS



Contactez le veilleur municipal auprès des mairies de Châtaudren-Plouagat aux heures d'ouverture :
Tél. : 02 96 74 10 84

Permanence MLOCA :

chaque 4^e jeudi du mois de 9h à 12h au siège de Leff Armor Communauté, 31 rue de la gare à Châtaudren-Plouagat
Tél. : 02 96 79 77 77.

Point Conseil Budget (PCB) de l'UDAF 22

L'union départementale des associations familiales des Côtes-d'Armor (UDAF 22) a mis en place à Châtaudren-Plouagat, depuis février 2021, des permanences « Point Conseil Budget » les 2^e et 4^e mercredis du mois de 9h à 12h, à la Mairie déléguée de Châtaudren.

Le PCB est un espace d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement gratuit, confidentiel et ouvert à tous. Il a pour but d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget, de prévenir les situations de surendettement et de mal endettement et de renforcer, en cas de difficultés, l'accompagnement de la procédure de surendettement par un suivi personnalisé.

Les permanences sont assurées par Mme Harmonie LE HEN, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, à l'UDAF 22.



Acquisition d'un nouveau combiné à bois...

La commune de Châtaudren-Plouagat s'est équipée d'un nouveau combiné à bois, de marque ROBLAND, pour un coût de de 9 246 €. M. ROUAULT, de Ouest Affûtage, vendeur de cette machine a rappelé qu'elle dispose de cinq fonctions différentes et est utilisée par de nombreux professionnels.

Le menuisier de la commune pourra fabriquer avec cet outil des meubles et réaliser divers agencements pour les bâtiments communaux, les espaces verts, etc.



... et d'un nouveau fourgon

L'ancien utilitaire ayant rendu l'âme, la commune de Châtaudren-Plouagat a acheté à M. Yann CORRIO du « GARAGE du BOURG », un fourgon FIAT DUCATO pour un montant de 19 637 €. Le flocage du nouveau logo de la commune sur le véhicule a été réalisé par l'entreprise « De A à Z Publicité »



Les nouveaux panneaux bilingues « commune nouvelle » ont été installés

TRAVAUX

Le point sur les fins de chantiers

L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE SAINT-MAGLOIRE

Le 26 janvier dernier, l'entreprise BODET Campanaire, compte tenu des risques de chute et sur les conseils de Mme LE SAGE, architecte, a descendu le coq de l'église Saint-Magloire. À cette occasion des fuites ont été détectées au niveau de 7 lucarnes de la partie basse du clocher. La société AS Pliage les a remplacées provisoirement le 27 mars par des tôles couleur ardoise.

L'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CÔTE AUX GOUPILS

Le 10 mars, M. Le Maire et la commission voirie ont réceptionné l'aménagement du parking de la Côte aux Goupils. La maîtrise d'œuvre a été réalisée par la société ING Concept représentée par M. PAGE, les travaux de voirie par la société EUROVIA pour un montant de 16 578 €, le portique dont le coût s'élève à 2470 € a été fourni par la société SODIMAR.

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX PANNEAUX SUR LA COMMUNE

Cet hiver, les employés communaux ont installé 13 panneaux d'entrée et 13 panneaux de sortie d'agglomération portant le nom de « Cne de CHATELAUDREN-PLOUAGAT ».

Ces panneaux, fournis par la société SODIMAR, ont coûté 4 305 €. 16 panneaux de lieux-dits, pour un montant de 1 006 € et 22 panneaux de limitation de vitesse à 20 km/h pour 1389 € ont également été achetés à cette entreprise.

L'AGRANDISSEMENT DES VESTIAIRES DES ATELIERS MUNICIPAUX

Les vestiaires des ateliers de Plouagat n'étant plus adaptés, la commune avait décidé de les agrandir sous l'ancien mandat. Ce chantier, qui a nécessité l'achat de 13 000 € de matériaux, vient d'être réceptionné. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.



Application du code forestier

Mercredi 10 mars, Jean-Michel LE PILLOUËR, adjoint, et Olivier DUGUET de l'ONF ont répertorié les parcelles sur lesquelles va s'appliquer le Code Forestier. L'application de ce code sur les plantations des périmètres de protection de Kermilin et de Saint-Jude permettra de garantir une eau de qualité au robinet.

Hommage civil à Patrice Bérot

prononcé le 16 février 2021



Patrice,

Nous voilà réunis pour te rendre un dernier hommage. Triste moment pour nous toutes et tous qui avons appris à te connaître, de près ou de loin, mais qui avons toutes et tous su apprécier tes nombreuses qualités.

Je sais, Patrice, pour en avoir déjà parlé avec toi, qu'il est de bon ton au cours de ce genre de cérémonies de ne s'arrêter que sur les bons côtés d'une personne quitte à en oublier les mauvais. Alors je me suis mis au défi de les chercher.

J'avoue, sans flagornerie ni lâcheté de ma part, de t'en avoir trouvé aucun ! De mémoire, la seule friction que nous avons eue en commun était au sujet de l'aménagement de la rue des écoles. Je trouvais que ce chantier n'avait que trop trainé en longueur et qu'il n'était pas question de rallonger encore les délais en raison d'une erreur de commande dans les pavés granités. De ton côté, tu estimais qu'on ne pouvait sacrifier l'esthétique de la rue pour une histoire de semaines. J'ai capitulé face à ta détermination et je m'en réjouis !

Je n'utiliserai pas tous les qualificatifs et les superlatifs qui me viennent en tête Patrice pour te décrire car tous ceux et toutes celles qui te connaissent un peu n'ont pas besoin qu'on leur rappelle. Et puis je sais, que si tu nous entends là où tu es, tu n'aimerais pas cela.

Je m'autoriserai donc à dire tout simplement que tu étais un homme bien, une belle personne et tout ton parcours à nos côtés le démontre !

J'insisterai donc sur trois aspects forts de ta vie si tu me le permets :

1/ J'ai fait ta connaissance à la fin de l'année 2008 pour la préparation de l'organisation du Téléthon alors que j'étais Vice-Président de Leff Communauté.

Pendant 6 ans, j'ai eu l'honneur de travailler avec toi sur cet événement. Un vrai plaisir, car au-delà de sa dimension solidaire, tu ne me laissais que très peu de travail à effectuer tant tu le réalisais avec professionnalisme et désintéressement.

C'est aussi à cette occasion que j'ai rencontré Pascal Le Guilloux que je profite de remercier du fond du cœur et au nom de ta famille pour t'avoir si bien accompagné les dernières semaines de ta vie.

2/ La même année, le même mois, le même jour de décembre 2008, je te retrouve le soir en uniforme pour fêter la Sainte-Barbe. Là je me dis que cet homme que je connais encore à peine est partout, sur tous les fronts. Je ne m'attarderai pas sur ce pan de ta vie car Alain Trépard, ton chef de centre d'alors, va s'en charger.

Juste te dire qu'elle a été ma fierté lors de la Sainte Barbe 2019 de te remettre ta médaille de 20 ans d'exercice et le grade d'infirmier chef !

À ce moment, j'ai senti une complicité entre nous qui m'a fait me dire : « ce mec là c'est plus qu'un élu pour moi, plus qu'un pompier volontaire mais un véritable ami ». Je n'ai pu m'empêcher en brisant un peu le protocole, de t'embrasser pour te le faire sentir.

3/ En écrivant ces lignes, je me souviens aussi que ce même samedi 6 octobre 2008, après quelques verres avec la compagnie et quelques danses endiablées, nous avons eu notre première discussion informelle. Et c'est encore ce jour que j'ai découvert que tu étais toi aussi élu local !

Tout d'abord conseiller municipal entre 2001 et 2008. Jacques Rolland a vite compris qu'il pouvait en toute confiance te confier des responsabilités si bien qu'entre 2008 et 2014 tu es réélu et désigné adjoint aux affaires scolaires, mission que tu poursuivras sous le mandat de Jean-Paul Le Vaillant entre 2014 et 2018.

Puis, vint le temps de la commune nouvelle. Je vais te l'avouer aujourd'hui, avec retard j'en conviens : le projet avant qu'il ne se concrétise me paraissait un peu fou tant le travail qu'il demandait était titanesque. Sans toi et tes compétences, ton abnégation à le porter, je ne sais pas si j'aurais pu le mener à terme.

Après un an et demi de réunions souvent, de doutes parfois, nous l'avons construit jusqu'à sa conclusion avec la naissance de la commune de Châtelaudren-Plouagat le 1^{er} janvier 2019.

T'avoir dans mon équipe a été une aubaine car tout le monde sait que les accouchements, les naissances et les premiers jours et semaine d'une vie ne sont pas toujours les plus faciles à gérer.

J'ai pu m'appuyer sur toi comme jamais sur un adjoint, ta compétence d'élu était très large :

patrimoine, tourisme, développement commercial et l'information-communication.

Si des projets ont vu le jour ou verront le jour, je n'ai pas de scrupules à dire que c'est en grande partie grâce à toi.

Je n'en citerai que quelques-uns :

- Aménagement et automatisation du camping
- Jeux de piste Petites Cités de Caractère
- Label village étape en cours d'obtention
- Revitalisation commerciale
- Restauration de la chapelle Notre-Dame du Tertre et restructuration de la salle des fêtes Jean Le Cuziat, 2 projets qui commenceront dès cette année.

Grâce à notre collaboration, j'ai appris plus vite et tu as rendu intelligible des sigles bien abscons pour moi au début : ZPPAUP, AVAP, SPR, PAP et j'en passe...

Tu vas me, nous laisser un grand vide Patrice. Ta présence souvent discrète va nous manquer : tu ne parlais jamais pour ne rien dire ou te mettre en avant, ta prise de parole était toujours claire, concise... chirurgicale et tu avais cette énorme qualité pour un élu : travailler avec désintéressement pour le bien commun.

Patrice, il est temps pour moi de te dire au revoir. Sache que nous serons présents pour accompagner et soutenir ta famille dans ces moments particulièrement difficiles.

Annie, ton épouse

Paulette, ta maman,

Philippe, Corinne et Frédéric, tes enfants

Michel et Didier, tes frères,

Jacqueline, ta belle-sœur,

Audrey, Julien et Mélanie, tes beaux-enfants,

Arthur, Elisa, Camille, Nathan, Cassie, Malo, Nicolas et Victoire, tes petits enfants.

Sachez que, du fond du cœur, nous vous adressons, moi, les membres du conseil municipal, tous les anciens élus, les membres du personnel communal et des EHPAD, nos plus sincères condoléances. Et j'associe aussi à ses condoléances toutes les personnes présentes dans cette assemblée ou empêchées.

La vie est bien sûr parsemée d'épreuves. Celle-ci va être particulièrement lourde à supporter et à surmonter.

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat

Conseil Municipal du 29 janvier 2021

Présent(e)s : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Janick MADELAINE, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TRÉPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN (jusqu'à 20h30 et donne pouvoir à Isabelle GOURIOU), Jacques MORO, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST (jusqu'à 20h15), Aline LE ROY

Absent excusé : Patrice BEROT

Procurations : Pascal LE GUILLOUX donne pouvoir à Olivier BOISSIÈRE, Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Véronique COSSON donne pouvoir à Aline LE ROY

Secrétaire de séance : Sylvie MEVEL-RAULT

1. PETITES VILLES DE DEMAIN - CONVENTION D'ADHÉSION

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à soutenir les communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui ont des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité. Il fournit les moyens de concrétiser les projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques. Le programme doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux de transition écologique, démographique, numérique et de développement, actuels et futurs. Il est déployé sur l'ensemble du territoire. Il est décliné localement.

Sur le territoire de Leff Armor Communauté, 3 communes ont été retenues dans ce programme : Plouha, Lanvollon et Châtelaudren-Plouagat. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide, à l'unanimité, les projets proposés pour être intégrés à la convention et donne son accord de principe pour autoriser M. le Maire à signer la convention d'adhésion Petites Villes de Demain.

2. PETITE CITÉ DE CARACTÈRE - PROLONGATION DU PLAN PLURIANNUEL DE MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS

Les communes engagées dans la dynamique Petites Cités de Caractère doivent mettre en place un programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels. La commune de Châtelaudren avait établi ce document pour la période 2015 - 2020. Échu au 31 décembre dernier, il est nécessaire de lancer la réflexion sans délai pour actualiser ce document-cadre. Toutefois, considérant que la commune de Châtelaudren-Plouagat a été retenue dans le programme Petites Villes de Demain, il est proposé d'articuler cette réflexion dans le cadre de ce dispositif.

Pour cette raison, il est proposé de prolonger la période de validité de l'actuel programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels de 6 mois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de prolonger de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021, la validité du programme pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels,
- d'ajouter par anticipation le projet de rejointement du mur de la Gare d'un coût estimé à 13 254,00€ HT au plan pluriannuel de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels en voie d'actualisation.

3. RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - DEMANDE DE FINANCEMENT DETR

La commune a engagé depuis quelques années des travaux de restructuration du groupe scolaire de Plouagat et de son accueil périscolaire.

Il est envisagé en 2021 de supprimer d'anciens préfabriqués, de créer de nouveaux préaux, de réaménager la cour élémentaire, de créer un plateau d'éducation physique et sportive et de réaliser des aménagements extérieurs.

Le coût total de ces travaux est estimé à 580 100 € HT. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de M. le Préfet la DETR à hauteur de 174 030 € pour financer les travaux de restructuration du groupe scolaire.

4. TRANSPORT SCOLAIRE - PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

Un service de transport scolaire est assuré pour les élèves de Châtelaudren-Plouagat et de Saint-Jean-Kerdaniel.

La répartition des coûts de ce service est faite en fonction du nombre d'enfants transportés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à émettre un titre de recette auprès de la commune de Saint-Jean-Kerdaniel d'un montant de 2 232,27 €, correspondant au transport de 9 enfants de Saint-Jean-Kerdaniel.

5. ENVIRONNEMENT : DEMANDE D'APPLICATION DU RÉGIME FORESTIER

L'application du régime forestier a pour objectifs :

- d'assurer la gestion forestière durable des boisements sur le site de captage d'eau de Kermilin,
- d'assurer la surveillance foncière et la surveillance générale du site de Kermilin St Jude (police forestière, chasse, environnement),
- d'élaborer un document de gestion forestière durable, appelé plan d'aménagement forestier qui précisera les travaux et les coupes à réaliser pour une période de 15 ans,
- de mettre en vente les bois pour le compte de la commune (recette de la vente revient à la commune),
- de proposer annuellement un programme de travaux forestier en cohérence avec le plan d'aménagement forestier,
- de désigner annuellement les arbres à abattre dans les parcelles prévues en coupe dans le plan d'aménagement forestier. Ce marquage doit être validé annuellement par la commune, on appelle cela l'Etat d'assiette.

L'Office National des Forêts est rémunéré sous le régime des frais de garderie : 12% des recettes liées à la vente de bois sont versés à l'ONF. Une taxe de 2€/ha/an s'applique également.

L'ONF peut aussi, sous réserve de validation de devis par la commune, réaliser des prestations forestières diverses (travaux, expertise, maîtrise d'œuvre).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, le projet et demande à M. le Maire de le présenter à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour application du Régime Forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier.

6. FONCIER : ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX - ENQUÊTE PUBLIQUE

- Mme Angélique Le Fèvre-Guillou a fait part, par courrier en date 30 décembre 2020, de son intérêt pour l'acquisition du chemin rural dit du Costang, situé entre les parcelles D401, D402 et D408 d'un côté, et D412, D415, D416 et D417 de l'autre
- M. Eric de Lorgeril a fait part, par courrier en date 11 novembre 2020, de son intérêt pour l'acquisition du chemin rural dit de la Ville Chevalier jouxtant les parcelles A63, A64, A65 et A58, d'un côté, et A1100 de l'autre.
- M. Jean-Michel Le Roy a fait part, par courrier en date du 22 janvier 2021, de son intérêt pour l'acquisition du chemin rural dit de la Croix an Tout, situé entre les parcelles 0472 et 0470 d'un côté, et 0473 et 0474 de l'autre.

Ces chemins ne sont plus affectés à l'usage du public. L'aliénation de ces chemins ruraux, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'enquête publique préalable et autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de ces dossiers, tous les frais étant à la charge des acquéreurs.

7. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 35 Résidence du Mississippi cadastré B n° 1105 pour une superficie totale de 03a 82ca.,
- un bien situé 4 Grand Rue cadastré C N° 1852P - 2219 - 439 pour une superficie totale de 02a 30ca,
- un bien situé 3 Côte des Epinettes cadastré C N° 2303 pour une superficie totale de 11a 03ca,
- un bien situé 30 La Rue Neuve cadastré E N° 1217 pour une superficie totale de 14a 50ca.

Conseil Municipal du 5 mars 2021

Présent(e)s : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Janick MADELAINE, Yves BRAULT, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain

TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

Procurations : Pascal LE GUILLOUX donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Ginette LE CREURER donne pouvoir à Alexandra LE BRETON, Véronique COSSON donne pouvoir à Aline LE ROY, Thibault LE PROVOST donne procuration à Sophie PHILIPPE, Jean-Michel LE PILLOUER donne pouvoir à Daniel TURBAN

Secrétaire de séance : Jean-Paul LE VAILLANT

1. LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Nouvelle obligation prévue par la loi du 6 août 2019, les lignes directrices de gestion (LDG) ont pour objectif de définir les grandes orientations de la collectivité en matière de pilotage des ressources humaines et de valorisation des parcours professionnels.

Les LDG représentent le projet global de gestion des ressources humaines de la collectivité : Elles définissent le cadre de prise de décision de l'autorité territoriale et apportent une visibilité aux agents sur les orientations et priorités de chaque employeur ainsi que sur leurs perspectives d'évolution de carrière.

Elles fixent le cap de l'action de la collectivité en matière de gestion des RH et permettent d'avoir une vision plus globale de l'organisation, elles sont propres à chaque collectivité.

Enfin, les dispositions contenues dans les LDG doivent être prises en compte pour les décisions individuelles prenant effet depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les LDG de la commune ont été soumises au Comité Technique pour avis le 5 février dernier et ont reçu un avis favorable. Elles feront l'objet d'un arrêté du Maire. Le Conseil municipal prend acte de cette information.

2. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Ce débat a lieu au plus tôt deux mois avant l'examen du budget primitif. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice. Il permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Après avoir pris connaissance de la note dont l'objectif est d'exposer les éléments de réflexion permettant d'ouvrir et d'éclairer le débat d'orientation budgétaire pour le budget communal et le budget annexe, le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire portant sur le budget communal et sur le budget annexe.

3. GROUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du projet de rénovation thermique du groupe scolaire de Plouagat, il est proposé de solliciter un financement auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'initiative locale (DSIL).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de rénovation thermique du groupe scolaire public de Plouagat pour un montant de 403 380 € HT, dont 353 740 € HT de travaux,
- d'approuver le plan de financement présenté,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter la dérogation auprès de M. le Préfet l'autorisant à prévoir une participation du maître d'ouvrage comprise entre 0% et 20% au motif que l'épargne brute de la commune a diminué de plus de 10% entre 2019 et 2020,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention maximale de 353 740 €, soit 100% du montant des travaux, au titre de la dotation de soutien à l'initiative locale – Relance « rénovation énergétique ».

4. TRAVAUX EHPAD – MISE À DISPOSITION DU PARKING

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'Ehpad de Châtelaudren, le parking devra être mis à disposition des entreprises. Il est proposé un tarif de mise à disposition de 200 € par mois, applicable au prorata de la surface utilisée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le tarif de 200 € mensuel, au prorata de la surface utilisée, pour la mise à disposition du parking de l'Ehpad de Châtelaudren le temps des travaux de rénovation.

5. GROUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT – DIAGNOSTIC THERMIQUE – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

La commune a identifié dans son patrimoine, 3 bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un diagnostic thermique :

- L'école élémentaire publique de Plouagat
- L'école maternelle publique de Plouagat
- La garderie de Plouagat

Elle souhaite bénéficier de l'accompagnement du SDE22 dans le cadre de cette opération. Le SDE22 via le programme ACTEE propose une prise en charge à hauteur de 80% du coût HT des audits énergétiques engagés, avec un plafond d'aide fixé à 2700 € par commune.

Il est proposé de conclure une convention avec le SDE22 pour ces bâtiments.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : Sophie Le Bonhomme, Jacques Moro) :

- valide le projet de convention.
- s'engage à respecter les conditions fixées dans la convention.
- autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

6. TOURISME : CANDIDATURE DE LA COMMUNE AU LABEL VILLAGE ÉTAPE

Le label Village Etape est attribué par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en charge du réseau routier national, aux communes qui répondent aux critères de la charte nationale. Sur la route, les usagers sont informés de la proximité d'un bourg labellisé « Village étape » via une signalétique spécifique. Le réseau compte à ce jour 68 Villages étapes (2020).

Les communes labellisées répondent aux critères suivants :

La candidature de la commune de Châtelaudren-Plouagat est apparue comme opportune pour la Fédération française des Villages étapes et pour la Direction Interdépartementale des Routes gestionnaire de la

RN12. Il s'avère donc nécessaire de constituer un dossier de candidature pour le label.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- 1 De présenter la candidature de la commune au label Village étape,
- 2 D'inscrire les crédits suffisants au budget communal,
- 3 D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

7. ACHAT DE TERRAIN POUR VOIRIE – VOIE COMMUNALE N°10

Dans le cadre de l'élargissement de la voie communale n°10, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'acquérir les parcelles n°1870, 1872, 1874, 1976, 1878, 1880, d'une surface totale de 717 m², sur la base de 1€ / m² auprès de Leff Armor Communauté,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte en la forme administrative et toutes pièces nécessaires à l'exécution de ladite décision.

8. PROJET D'OPÉRATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX – CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

La commune de Châtelaudren-Plouagat souhaite maîtriser un ensemble immobilier situé dans le secteur de la Place de la Mairie dans le bourg de Plouagat dans le but d'y réaliser une opération à dominante d'habitat et notamment de logements locatifs sociaux, Considérant que ce projet de construction de logements locatifs sociaux nécessite l'acquisition d'emprises foncières situées dans le secteur de la Place de la Mairie dans le bourg de Plouagat,

Considérant qu'étant donné le temps nécessaire à l'acquisition des terrains, à la définition du projet et de son mode de réalisation (ZAC, permis d'aménagement, etc.), à la réalisation des travaux d'aménagement et de construction, la maîtrise du foncier nécessaire à ce projet doit être entamée dès maintenant,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder à l'acquisition des parcelles concernées,
- s'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 9 mai 2028,
- autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. SDE – EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CHEMIN PIÉTON SALLE OMNISPORT

Pour éclairer le chemin piéton aux abords de la salle omnisports, le syndicat départemental de l'énergie propose de réaliser une extension du réseau d'éclairage public pour un montant total de 15 000 € TTC.

Conformément aux dispositions du règlement financier, la participation de la commune de Châtelaudren-Plouagat s'élèverait à 9 027,79 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le projet.

10. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 6 rue de Parc Bras cadastré B N° 1408 pour une superficie totale de 05a 01ca.
- un bien situé, Kerlan-Christ, cadastré B N° 2247 pour une superficie totale de 04a 14ca.
- un bien situé, La Gare, cadastré F N° 156 - 1706 pour une superficie totale de 03a 84ca.
- un bien situé 51 Rue de la Gare cadastré F N° 956-960 pour une superficie totale de 03a 35ca.
- un bien situé 43 Kermorvan cadastré B N° 1943-1963-1962 pour une superficie totale de 19a 44ca.

11. PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (1 abstention), d'émettre un avis favorable au plan de prévention des risques miniers de l'ancienne mine de Trémuson.

12. LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il est proposé de mettre en œuvre une stratégie territoriale de lutte contre le frelon asiatique avec un investissement conjoint du service environnement de Leff Armor, des communes ainsi que de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22) qui s'engage à former et sensibiliser techniquement les référents communaux (agents et ou élus).

Il est proposé une participation financière auprès des usagers impactés, plafonnée sur un coût d'intervention de 90 € TTC réparti comme suivant :

- 1/3 commune;
- 1/3 Leff Armor communauté ;
- 1/3 à charge de l'usager concerné.

Sous réserve de :

- La transmission de la facture acquittée d'une entreprise spécialisée (tamponnée par l'entreprise et la mairie) ;
- De l'identification avérée de l'espèce invasive ciblée ;
- Du retour dûment complété de la fiche de signalement du nid détruit.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de valider le principe d'une participation communale pour lutter contre le frelon asiatique à hauteur de 33,33 %, avec un maximum de prise en charge de 30 €.

13. COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui prévoit un reversement de 507 919,18 € à notre commune.

14. COULEURS DE BRETAGNE 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de reconduire la participation de la commune de Châtaudren-Plouagat à l'opération « Couleurs de Bretagne » qui aura lieu le 23 juillet 2021, soit 570 €.



Conseil municipal des jeunes du 13 mars 2021

Présents : Lilwenn, Mathilde, Anna, Kelly, Lilian, Ainoha, Baptiste, Malo, Axel, Charline, Jade, Léa, Youen.

Patrick Solo, Monique Lorant, Alexandra Le Breton, Ginette Le Creurer, Patrick Martin, Aline Le Roy, Yves Brault. M. le Maire Olivier Boissière arrive à 11h.

Absents excusés : Cassandre, Romane, Mathis, Solann, Kiliann.

1 INTERVENTION DE MME SOPHIE PHILIPPE

Le dimanche 18 avril, la commune déléguée de Châtaudren accueillera deux artistes dans le cadre de la semaine « résidence d'artistes ». Sophie Philippe, conseillère déléguée à la culture, souhaite faire découvrir la Petite Cité de Caractère aux deux artistes sélectionnés, accompagnée de jeunes élus du CMJ. Le rendez-vous est fixé au lundi 19 avril à 14h, esplanade du château. Mathilde, Ainoha, Jade et Léa se proposent pour représenter le CMJ.

2 PRÉSENTATION DES 3 PROJETS DE TYROLIENNE

Après discussion, le choix se porte vers une tyrolienne en acier galvanisé. Celle-ci devra être accessible par une plateforme et non des plots.

Patrick Solo va recontacter les potentiels fournisseurs pour qu'ils ajustent leurs propositions, en retenant les souhaits du CMJ. Deux propositions ont retenu l'attention. Une à 13 900 € et l'autre à 18 230 €. Le choix définitif sera pris par le conseil municipal adulte.

3 CRÉATION DE BOÎTES À LIVRES

Il est prévu de mettre en place un atelier création de 4 boîtes à livres durant les vacances de Pâques. Les élus seront coachés par une représentante de l'association « On n'est pas que des cageots ». Il est demandé aux jeunes élus de réfléchir avec quels matériaux seront fabriquées les boîtes à livres (palettes, anciens meubles, vieux appareils ménagers à recycler...). La participation financière de la commune versée à l'association s'élèvera à 965 €.

4 JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA NATURE

Patrick Solo rappelle que la date du samedi 10 avril avait été retenue pour l'organisation d'une première journée de nettoyage de la nature. Il serait intéressant de communiquer sur cette action pour attirer le plus de monde possible. Mathilde propose alors de créer une affiche qui serait diffusée dans les écoles et les commerces locaux. Le rendez-vous aura lieu à 9h15 devant la mairie de Plouagat.

5 ACQUISITION D'UN DRAPEAU OFFICIEL DU CMJ

Le choix de présenter un drapeau officiel du CMJ aux commémorations officielles ayant lieu sur la commune de Châtaudren-Plouagat avait été acté lors du dernier CMJ. Yves Brault présente une proposition qui semble intéressante. Il faudra définir si on appose des broderies des deux cotés du drapeau (selon le coût). L'intitulé serait : Conseil Municipal des Jeunes. On y mettrait également le logo de la commune.

À l'issue de cette séance, le Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, accompagné de deux conseillers de notre canton, en visite dans notre commune, s'est prêté au jeu des questions réponses. Celles-ci furent nombreuses et ce temps d'échange aura permis d'envisager une subvention du Conseil Départemental pour l'acquisition du drapeau officiel du CMJ.

Fin de séance à 11h45.

Le Président de la commission, Patrick Solo

Dossiers d'urbanisme

du 15 décembre 2020 au 15 mars 2021

Les déclarations préalables accordées durant cette période ne sont pas mentionnées dans les déclarations préalables déposées

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
Mme TISSARD Solange	14 Rubourgeois	Construction mur en parpaing
Mme ISSAQUI Christelle	1 Kerouzo	Extension en pignon
M. GUEGAN Yves	8 rue du Clos Maréchal	Construction abri de jardin et pose d'un portail
M. CAVORZIN Karl	3 place des Jardins	Isolation extérieure et bardage
M. TURBAN Jean-Paul	21 rue Aribart	Reconstruction d'une véranda
M. et Mme Yvon LE CREURER	Pabu	Modification de toiture et changement de menuiseries
M. MOREAU Florian	7 rue du général Leclerc	Rénovation et extension d'une maison
Mme CAQUINEAU Line	4 rue de l'Amourette	Rénovation de garage, toiture et habillage façade
M. ANTOINE Pierre-Jacques	5 Résidence Mississippi	Abri de jardin
M. JEGOUX et Mme LE GAC	Kercun	Rénovation bâtiment existant
M. LAUVOISARD Quentin	33 rue de Parc Bras	Pose clôture en limite propriété
M. et Mme LE GUEN	6 Lieudit La Dosse	Changement de 3 fenêtres de toit existantes
Mme ANNEIX Catherien	25 la Grand Rue	Enduit monocouche en pignon
M. PIEDNOIR Henri	31 résidence des Peupliers	Pose de clôtures
M. et Mme GAUVRY	15B Kermorvan	Abri de jardin
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
Mme DESNOYER Christine	6 Venelle du Lingoyet	Changement de porte d'entrée en bois
M. BOUGEARD Julien	20 rue de Mississippi	Abri de jardin
SARLOPUS BAT pour M. THORAVAL	4bis rue de la Grande Villeneuve	Isolation thermique par extérieur
M. LEON Erwan et Mme DE FARIA	7 rue Notre Dame	Elargissement du portail
M. RAPENDY Pierre	10 rue de la Sucrierie	Changement de fenêtres de toit et création d'ouverture
M. TOUPIN Francis	12 rue Notre Dame	Réfection toiture à l'identique
M. ZIEGLER Boris	13 rue du Général Leclerc	Reconstruction d'un garage
Commune de Châtaledren-Plouagat	1 Place Saint Vincent	Réhabilitation de la salle Jean Le Cuziat
M. LE CLECH Arnaud	Le Bas de la Rue	Changement de menuiseries
M. BURLLOT Nicolas	Côte des epinettes	Construction de garages de 2 maisons
M. ROUSSEL Serge et Mme SZOMBATHY DE BEZZKO	4 rue des Acacias	Construction de véranda
SARL Open Energie pour M. LELAY	4 Rue des promenades	Pose de panneaux photovoltaïques
M. EJARQUE Jean-Pierre	2 Kermiquel	Construction d'abri de jardin
Commune de Châtaledren-Plouagat	Place du Général de Gaulle	Installation de containers enterrés
M. LE DU Alain	7 rue de la Sucrierie	Réfection toiture et remplacement de portail
JBE	Kerjagu	Abattage de peupliers
M. BURLLOT Henri	ZA Le Radenier	Création de portail sur garage existant
M. BAUDRY Jacques	8 Kermorvan	Construction d'un carport
Leff Armor Communauté	Rue de Saint-Brieuc	Abri de jardin
M. EDERN Norbert	6 Kerello	Isolation, bardage et changement de porte
M. MODET Jean-François	8-10 rue de la Gare	Remplacement de 2 lucarnes et création ouverture
SARL PERRON Traiteur	34 rue de Saint-Brieuc	Régularisation kiosque à pizzas
Mme LE YANNOU Ingrid	4 place Saint-Vincent	Création de 2 fenêtres de toit
M. LE GUENNEC Yvon	Kergreis	Construction d'abri bois non clos
Mme RAULT Vanessa	3 rue de la Sucrierie	Abri de jardin
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS		
M. RINQUIN Anthony	Kerny	Rénovation et création d'un garage
M. NICOLAS Henri	20 Christ	Construction d'un carport
M. LE GUEL Yoann	7 Quignard	Transformation d'un bâtiment agricole en 2 logements locatifs
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
SCI des Rochettes	Route de Saint-Brieuc	Construction maison individuelle
M. LEON et Mme DE FARIA	7 rue Notre dame	Rénovation et extension habitation
Mme QUISTINIC Katell	Chemin de Kerdanet	Extension du Terrarium de Kerdanet
M. LE GUILLOUX Arnaud	12 rue de Mississippi	Construction d'un garage
Mme COLAS Marion	20 rue de Mississippi	Reconstruction annexe et extension



État civil

NAISSANCES

Skander BEN JEMIA
2 rue des Charmes

Tom LE COUSTER
14 impasse des Chênes

Chloé TARDIVEL RIVOAL
20 Kerny

Mëvenn DUAULT
6 Kerlan Kergorno

Mia LE MEUR
28 rue de Mississippi

Rose LE BAIL
24 La Rue Neuve

Timéo REBOUSSIN
3 rue du Quinquis

Victoire KERLOUET COQSET
Houallan

Alice MARJOT LE PAGE
35 rue de Bel Orient

Alba LE CONTELLEC
49 rue de la Gare

Ava MONFORT
2 rue Saint Gilles

Judith LE FAOU HAMON
7 rue des Ecoles

Faustine LABOUX
3 venelle du Roc

Mia LESEUL
Venelle des Moulins

Camille PRIGENT LE BOZEC
10 Rubourgeois

Tymaël CRESSON
27, rue Berthou

DÉCÈS

M. Jean MENGUY
82 ans, Kermouchard
TRÉGLAMUS

M. Louis LORENT
87 ans, Kérabel

Mme Anne LE CAM née MAHE
77 ans, rue des Charmes

Mme Yvette LE CUN née SALAUN
90 ans, rue de Kernabat

M. Jean-Paul LE HENAFF
73 ans, rue Berthou

M. Patrice BEROT
65 ans, impasse du Verger

MARIAGE

**M. Briec RANNOU et
Mme Vinciane PUECHBERTY**



Leff Armor communauté a adhéré en 2019 à une plateforme en ligne dédiée au covoiturage du quotidien.

La plate-forme **Ouestgo.fr** permet aux usagers effectuant le même trajet quotidien d'entrer en contact gratuitement et sans intermédiaire.

Il est possible de créer des communautés de covoitureurs pouvant par exemple rassembler les employés d'une même entreprise ou collectivité.

Un outil de covoiturage dédié aux événements (spectacles, festivals...) et un service de covoiturage solidaire sont également proposés.

PLUS D'INFOS

Rendez-vous sur ouestgo.fr ou téléchargez l'application

VOS SERVICES

Services administratifs

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
Tél. : **02 96 74 10 84**

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h30.
Tél. : **02 96 74 10 38**

La Poste

À Châtelaudren :

Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie,
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

Médiathèque

Accueil : 38 La Grand Rue
Téléphone : **02 96 79 56 00**

En période scolaire : le lundi et le vendredi de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h.
Hors période scolaire : le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Espace multimédia : en accès libre pour les inscrits à la médiathèque.

Secours populaire

Accueil : rue du Val
Tél. : **02 96 79 77 61**
Ouvert le lundi, le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 14 à 17h.

Secours catholique

Tel. : **06 31 25 62 12**
En raison de la crise sanitaire, les locaux sont fermés au public.
En cas d'urgence, laissez un message et vos coordonnées pour être rappelé

La médiathèque : le « Troisième Lieu »

Le « Troisième Lieu », c'est celui où l'on peut créer du lien culturel mais aussi social, le premier étant notre foyer, le second notre sphère professionnelle.

À l'heure où les cafés et restaurants gardent porte close, la bibliothèque apparaît comme un endroit où l'on peut faire bien plus qu'emprunter des livres, des CD ou DVD. Elle devient même un lieu où l'on peut recréer des petites bribes de liens, de contacts, de partages, de rires, d'émotions...

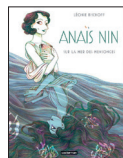
Une petite sélection des Coups de cœur de Laurence :

DES LIVRES



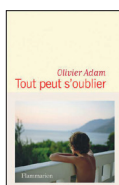
Je n'ai plus le temps d'attendre
de Jean-Louis Fournier
/ JC Lattès

« Une petite bouffée d'air pur pleine de drôleries sur nos impatiences. »



Anaïs Nin : sur la mer des mensonges
de Léonie Bischoff
/ Casterman

« Un album aussi passionnant qu'inspiré d'une artiste à la recherche d'elle-même dans le Paris des années 30. »



Tout peut s'oublier
d'Olivier Adam
/ Flammarion

« Un portrait subtil d'un père blessé. »

Un prince à croquer Rose écarlate
de Patricia Lyfoung
/ Éditions Delcourt



Culottés de Pénélope Bagieux / BD hors collection

Bénie soit Sixtine
de Maylis Adhemar
/ Editions Julliard

« Un récit poignant d'une émancipation. »

Vernon Subutex Roman graphique
de Virginie Despentes
/ Luz Albin Michel



La Pâqueline : ou les mémoires d'une mère monstrueuse
d'Isabelle Duquesnoy
/ Éditions de La Martinière

« Mais quelle est cette femme qui suscite le dégoût autant que l'éclat de rire et l'émotion ? »

L'Effet Mode

DU 10 AU 23 MAI

Le programme de cette édition particulière, taillée sur mesure, sera diffusé début mai.

En attendant, les inscriptions comme bénévole sont ouvertes !

DES LIVRES QUI INSPIRENT LES SÉRIES DU MOMENT



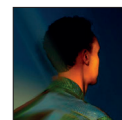
Unorthodox
de Deborah Feldman / Hachette Lab

« Récit autobiographique d'une jeune femme juive qui a fui son milieu religieux. »



La chronique des Bridgerton
de Julia Quinn / J'ai Lu

« Un phénomène qui est avant tout une saga littéraire que l'on adore autant lire que regarder. »



UN CD

Lundi méchant
de Gaël Faye



UN DVD

La Bonne épouse
de Martin Provost

« Un retour succulent dans l'année 1967 ! Un film qui illustre bien les Pausés casse-croûte du Petit Echo. »

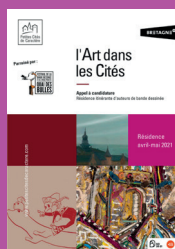
EXPOSITION

Lotfi ATTOBI « Étranges empreintes d'émotions »

à la Médiathèque
la Parenthèse

La peinture de Lotfi ATTOBI est une peinture d'action, de quête de sens, de dédales dans notre mémoire individuelle mais aussi collective. Venez plonger dans l'univers de ses émotions qui entreront sûrement en résonance avec les vôtres !

En attente de reprogrammation



Patrimoine en Bulles

L'association Petites Cités de Caractère mène depuis 2005 l'opération « Art dans les Cités ». Cette année, c'est le 9^e Art qui est à l'honneur.

Du 18 au 25 avril, nous accueillerons une résidence de deux artistes. Gessica MAIO et Quentin MASSE sera notre binôme de la semaine.

Par le biais de leurs regards extérieurs et à travers la création d'œuvres contemporaines, ces raconteurs d'histoires produiront des œuvres qui mettront en récit « ce qui fait patrimoine » dans notre commune.

Leurs créations multifformes (croquis, carnets de voyages, planches au format papier ou numérique) inviteront habitants et visiteurs à découvrir leur environnement par le biais d'un regard artistique extérieur, et percevoir des aspects inédits de nos lieux revisités.

Nous vous invitons à aller à leur rencontre dans un esprit d'émulation artistique intergénérationnelle et de convivialité.

CHÂTELAUDREN - PLOUAGAT



LOTFI ATTOBI

étranges empreintes d'émotions

**INITIALEMENT PRÉVUE DU 9 AVRIL AU 12 MAI 2021,
L'EXPOSITION EST REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE**

Médiathèque La Parenthèse | 38 La Grand Rue 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT